

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 26 Mai 2025 à 20 heures 30

Le vingt-six du mois de Mai 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni en salle des mariages à la mairie de Vire Normandie, sous la présidence de Madame Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 20 mai 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 20 mai 2025.



NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
CHÉNEL Fernand			<input checked="" type="checkbox"/>	
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange			<input checked="" type="checkbox"/>	
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Samuel BINET
DROULLON Joël		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre-Henri GALLIER
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>		Annie ROSSI
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>		Gilles ALLEGRE
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFOUR Tony			<input checked="" type="checkbox"/>	
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine			<input checked="" type="checkbox"/>	
MAINCENT Lyliane		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Odile MOREL
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Claire LEMARCHAND
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis		<input checked="" type="checkbox"/>		Cindy COIGNARD

PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine		<input checked="" type="checkbox"/>		Maryse DUVAUX
ROBBES Martine		<input checked="" type="checkbox"/>		Patrick GOSSMANN
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	

Décisions municipales prises depuis le dernier conseil municipal :

<b>MARS 2025</b>		
53	17.03.2025	VN25001 Travaux d'éclairage public 2025
54	19.03.2025	Marché n° VN24022 - Moe : réhabilitation et extension d'un ancien logement d'école pour création d'une nouvelle mairie sur la commune déléguée de Maisoncelles la Jourdan
55	24.03.2025	Marché n° VN 25022 Contrat de maintien en conditions opérationnelles
56	24.03.2025	Marché n° VN 25021 Contrat d'hébergement et maintenance du logiciel ALOA
57	24.03.2025	Devis étude complémentaire projet réhabilitation Château du Cotin- Relevé topographique, façades, fond de site et radiers des réseaux
58	28.03.2025	Tour de France - Signature d'une convention avec l'association "Les Virevoltés"
<b>AVRIL 2025</b>		
59	03.04.2025	VN24008 Travaux d'aménagement de la "Rue de la Cour de Coulonces et de la rue des Corvées" à Coulonces, commune déléguée de Vire Normandie – Avenant 1/DC4
60	03.04.2025	Marché n° VN24060 - Mission d'études de programmation pour la mise aux normes et modernisation de la cuisine centrale de Vire Normandie
61	03.04.2025	Signature d'un contrat de cession des droits de représentation dans le cadre de l'animation en centre-ville lors de la Foire des Rogations le dimanche 1er juin 2025
62	07.04.2025	Marché n° VN25019 Entretien chaudière murale et aérothermes
63	16.04.2025	Demande de subvention pour le projet de réaménagement intérieur de la médiathèque
64	22.04.2025	Proposition de convention de partenariat entre la Médiathèque de Vire Normandie et l'Association Viroise d'Aide aux Réfugiés (AVAR)
65	22.04.2025	Signature d'un contrat de location temporaire d'un terrain dans le cadre du feu d'artifices de la foire des Rogations le samedi 31 mai 2025.
66	22.04.2025	Bail civil de sous location Auprès de l'Association « Cerise Créations » d'un ensemble de trois lots parcelle cadastrée AH 251
67	28.04.2025	Signature d'un contrat de prestation de service pour une prestation de musicien, technicien...
68	28.04.2025	Signature d'une convention avec Mme KERDONKUFF, pour l'école André MALRAUX, pour la mise à disposition de la salle La Halle Michel Drucker

69	28.04.2025	Signature d'un bail au bénéfice de la Société des Courses de Vire relatif à la location de 3 modules d'entraînement sur le site du Village Equestre
70	29.04.2025	Application des pouvoirs de police spéciale du Maire en matière de construction et d'habitation
<b>MAI 2025</b>		
71	06.05.2025	Remboursement de la DRAC suite au projet de jumelage avec le Lycée agricole
72	06.05.2025	VN24059 Aménagement de la rue de l'Eglise et de la rue de St-Sever à St-Germain-de-Tallevende – DC4 entreprise AER
73	13.05.2025	VN24059 Aménagement de la rue de l'Eglise et de la rue de St-Sever à St-Germain-de-Tallevende – DC4 entreprise Corbin

### Discussion début de séance

L'ordre du jour du Conseil Municipal est ensuite abordé.

Numéro	Titre du point		Rapporteur
<b>Commune de Vire Normandie</b>			
<b>I. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – REPRÉSENTATION – INTERCOMMUNALITÉ</b>			
2025/05/26 1.	Approbation du projet de Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Calvados – 2025-2031		Madame la Maire
<b>II. FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE – AFFAIRES JURIDIQUES</b>			
	<b>Finances</b>		Annie ROSSI
2025/05/26 2.	Garantie d'emprunt Inolya emprunt 171518		
2025/05/26 3.	Accompagnement Banque des territoires AMO restauration continuité écologique		
2025/05/26 4.	Tarifs TLPE 2026		
2025/05/26 5.	Château du Cotin : Appel à projet friches -FEDER		
2025/05/26 6.	Demande de subvention: projet de rénovation énergétique du bâtiment Bertrand Le Chevrel, inscription au contrat de territoire régional		
	<b>Marchés publics</b>		Régis PICOT
2025/05/26 7.	Recrutement d'un maître d'œuvre pour la mise aux normes et la modernisation de la cuisine centrale et les locaux de la DGFIP		
2025/05/26 8.	Tour de France – signature de conventions		
2025/05/26 9.	Mise en place de redevances exceptionnelles pour l'exploitation de buvette dans le cadre de la réception d'une étape d'arrivée du Tour de France le 10 juillet 2025		

<b>III. ENFANCE, ÉDUCATION, JEUNESSE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, CULTURE</b>			
		<b>Musée</b>	Marie-Claire LEMARCHAND
2025/05/26	10.	Signature de conventions avec le Réseau des musées de Normandie	
2025/05/26	11.	Jeu pour enfants à la boutique du musée - Tarif	
		<b>Médiathèque</b>	
2025/05/26	12.	Demande de subvention pour le projet de réaménagement intérieur de la médiathèque	
2025/05/26	13.	Présentation du Projet culturel, scientifique, éducatif et social (2024-2027)	
		<b>Conservatoire</b>	
2025/05/26	14.	Tarifs du conservatoire pour l'année 2025 /2026	
2025/05/26	15.	Plan d'investissement pour le conservatoire	
<b>IV. PERSONNEL, GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES, FORMATION</b>			
2025/05/26	16.	Création d'un poste pour accroissement temporaire d'activité à la DRH	Régis PICOT
2025/05/26	17.	Création d'emplois pour besoins saisonniers durant les congés d'été des agents municipaux	
2025/05/26	18.	Mise à jour du tableau des effectifs	
<b>Communes déléguées</b>			
<b>Commune déléguée de Coulonces</b>			
2025/05/26	19.	Lotissement communal « Résidence du Pont de la Londe » - Vente d'un lot à bâtir (lot n° 10)	Gilles MALOISEL
		<b>Affaires juridiques (huis clos)</b>	
2025/05/26	20.	Proposition de huis clos	Madame la Maire
2025/05/26	21.	Accord transactionnel ruelle aux mourrons	Madame la Maire

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 7 Avril 2025 a été adopté à la majorité avec une abstention.

Dimitri Renault est nommé secrétaire de séance.

### Discussion début de séance

Monsieur Serge COUASNON : qui a donné consigne de réaliser des travaux route de Gathemo ? ça met le feu au quartier.

Les travaux sont faits sur une départementale. Qui a pris la décision ? quand ? qui a donné l'ordre de faire ces travaux ? ont-ils été validés par la commission travaux ?

Madame la Maire : cela n'a pas été vu dans le cadre de la commission travaux structurants. Il y a aussi des petits travaux décidés au niveau commune déléguée. En effet, il y a eu des doléances de riverains. Le retour d'informations a été fait au plus vite. Les services sont en train de revoir le dossier.

Madame la Maire va recevoir les riverains. Ce projet a été évoqué dans une réunion de quartier mais tout le monde n'y participe pas.

Monsieur Serge COUASNON : il y a une autorisation de travaux de délivrée. Qui a pris cette décision ? Le Maire rappelle qu'il y a des commissions travaux commune déléguée. Cela a été validé par l'adjoint travaux vire déléguée au nom de l'équipe.

Monsieur Serge COUASNON : sur le mode de prise de décision : il y a des convocations successives sur des dates différentes. Il s'agirait de la Commission Mobilité, transition écologique et énergétique et ça vient maintenant percuter une réunion syndicat d'eau.

Madame la Maire et des adjoints soulignent la difficulté de trouver des dates (Commune, IVN, Syndicats, Dpt...)

### OUVERTURE DE L'ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

1	Approbation du projet de Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Calvados – 2025-2031	Votants : 40 dont 13 pouvoirs Vote pour : 40 dont 13. pouvoirs Vote contre : 0 dont 0 pouvoir Abstention : 0 dont 0 pouvoir
---	---	--

*Madame Nicole DESMOTTES : Lecture de la délibération*

Monsieur Serge COUASNON : est-ce que la commune n'aura aucune charge financière ?

Madame Nicole DESMOTTES : non en effet.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'émettre un avis favorable au projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Calvados – 2025-2031.
- De transmettre la présente délibération au Préfet et au Président du Conseil Départemental.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

2	Garantie d'emprunt Inolya emprunt 171518	Votants : 40 dont 13 pouvoirs Vote pour : 40 dont 13. pouvoirs Vote contre : 0 dont 0 pouvoir Abstention : 0 dont 0 pouvoir
---	--	--

*Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D' autoriser Madame La Maire ou son représentant à signer toute convention avec le bailleur social INOLYA pour matérialiser la garantie d'emprunt souscrite.
- D'autoriser Madame la Maire à signer tout document relatif à cette opération.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

3	Accompagnement Banque des territoires AMO restauration continuité écologique	Votants : 40 dont 13 pouvoirs Vote pour : 40 dont 13. pouvoirs Vote contre : 0 dont 0 pouvoir Abstention : 0 dont 0 pouvoir
---	--	--

*Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- L'accompagnement de la Banque des Territoires et de confier la mission d'AMO à SETEC.
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette mission (notamment convention tripartite).
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

4	Tarifs TLPE 2026	Votants : 40 dont 13 pouvoirs Vote pour : 38 dont 12 pouvoirs Vote contre : 0 dont 0 pouvoir Abstentions : 2 dont 1 pouvoir
---	------------------	--

*Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité décide :**

- De maintenir l'exonération de plein droit des enseignes dont la superficie totale cumulée est inférieure ou égale à 7m<sup>2</sup> ;

- De maintenir l'exonération prévue par l'article L.454-66 du CIBS, et qui concernait les enseignes non scellées au sol, si la somme de leurs superficies est supérieure à 7 m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 12m<sup>2</sup> ;
- De maintenir la réfaction de 50 % prévue par l'article L.454-66 du CIBS, concernant Les enseignes dont la somme des superficies est supérieure à 12 m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20m<sup>2</sup> ;
- De fixer le tarif de référence à 18 €/m<sup>2</sup> ;
- De fixer les tarifs à :

Enseignes				Dispositifs publicitaires et préenseignes (supports non numériques)		Dispositifs publicitaires et préenseignes (supports numériques)	
superficie inférieure ou égale à 7m <sup>2</sup>	superficie supérieure à 7m <sup>2</sup> et inférieure ou égale à 12m <sup>2</sup>	superficie supérieure à 12m <sup>2</sup> et inférieure ou égale à 50m <sup>2</sup>	superficie supérieure à 50m <sup>2</sup>	superficie inférieure ou égale à 50m <sup>2</sup>	superficie supérieure à 50m <sup>2</sup>	superficie inférieure ou égale à 50m <sup>2</sup>	superficie supérieure à 50m <sup>2</sup>
Exonération	18 €/m <sup>2</sup>	36 €/m <sup>2</sup> (Réfaction de 50%) soit 18 €/m <sup>2</sup>	72.10 €/m <sup>2</sup>	18 €/m <sup>2</sup>	36 €/m <sup>2</sup>	54.10 €/m <sup>2</sup>	108.10 €/m <sup>2</sup>

- De donner tous pouvoirs au Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires au recouvrement de cette taxe ;
- De charger le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération

5	Château du Cotin : Appel à projet friches -FEDER	Votants : 40 dont 13 pouvoirs Vote pour : 40 dont 13. pouvoirs Vote contre : 0 dont 0 pouvoir Abstention : 0 dont 0 pouvoir
---	--	--

*Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'autoriser Madame la Maire à solliciter les aides financières auprès des différents partenaires financiers du projet notamment à candidater à l'appel à projet (réhabilitation de bâtiment en friche) du FEDER.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

6	Demande de subvention: projet de rénovation énergétique du bâtiment Bertrand Le Chevrel, inscription au contrat de territoire régional	Votants : 40 dont 13 pouvoirs Vote pour : 40 dont 13. pouvoirs Vote contre : 0 dont 0 pouvoir Abstention : 0 dont 0 pouvoir
---	--	--

*Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à déposer les différents dossiers de demandes de subventions d'investissement auprès de différents Co-financeurs,
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à inscrire ce projet dans le cadre du Contrat de Territoire Régional
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération
- De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération

7	Recrutement d'un maître d'œuvre pour la mise aux normes et la modernisation de la cuisine centrale et les locaux de la DGFIP	Votants : 40 dont 13 pouvoirs Vote pour : 40 dont 13. pouvoirs Vote contre : 0 dont 0 pouvoir Abstention : 0 dont 0 pouvoir
---	--	--

*Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération*

Madame Sylvie ROBLIN demande si les plans sont figés ou non. La réponse est non. Le MOE va continuer d'affiner le travail.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'approuver ce projet de rénovation énergétique des bâtiments de Vire Normandie,
- D'approuver les conditions de la consultation de maîtrise d'œuvre relative aux travaux pour la cuisine centrale et les locaux de la DGFIP sur le site du Vaudeville,
- D'autoriser le lancement de cette consultation,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer les pièces des marchés ainsi que tout document afférent,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à solliciter, dans le cadre de ce projet toute subvention ou co-financement auprès des différents partenaires.

8	Tour de France – signature de conventions	Votants : 40 dont 13 pouvoirs Vote pour : 40 dont 13. pouvoirs Vote contre : 0 dont 0 pouvoir Abstention : 0 dont 0 pouvoir
---	---	--

*Monsieur Régis PICOT : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer les conventions.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

9	Mise en place de redevances exceptionnelles pour l'exploitation de buvette dans le cadre de la réception d'une étape d'arrivée du Tour de France le 10 juillet 2025	Votants : 40 dont 13 pouvoirs Vote pour : 40 dont 13. pouvoirs Vote contre : 0 dont 0 pouvoir Abstention : 0 dont 0 pouvoir
---	---	--

*Monseigneur Régis PICOT : Lecture de la délibération*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De donner son accord sur les tarifs.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

---

10	Signature de conventions avec le Réseau des musées de Normandie	Votants : 40 dont 13 pouvoirs Vote pour : 40 dont 13. pouvoirs Vote contre : 0 dont 0 pouvoir Abstention : 0 dont 0 pouvoir
----	---	--

*Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame la Maire à signer la convention cadre et ses deux conventions,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

---

11	Jeu pour enfants à la boutique du musée - Tarif	Votants : 40 dont 13 pouvoirs Vote pour : 40 dont 13. pouvoirs Vote contre : 0 dont 0 pouvoir Abstention : 0 dont 0 pouvoir
----	---	--

*Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De donner son accord sur le tarif.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

---

12	Demande de subvention pour le projet de réaménagement intérieur de la médiathèque	Votants : 40 dont 13 pouvoirs Vote pour : 40 dont 13. pouvoirs Vote contre : 0 dont 0 pouvoir Abstention : 0 dont 0 pouvoir
----	---	--

*Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame la Maire à solliciter une subvention dans le contrat de territoire avec le Département du Calvados (2022/2026).
- D'autoriser Madame la Maire à lancer toutes les démarches utiles pour la bonne exécution du projet pour la phase 1 avant la fin du second semestre 2025.
- D'autoriser Madame la Maire à solliciter les aides financières auprès des différents partenaires financiers du projet.

- De donner tous les pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente décision.

---

13	Présentation du Projet culturel, scientifique, éducatif et social (2024-2027)	Votants : 40 dont 13 pouvoirs Vote pour : 40 dont 13. pouvoirs Vote contre : 0 dont 0 pouvoir Abstention : 0 dont 0 pouvoir
----	---	--

*Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- De donner son accord sur le projet culturel, scientifique, éducatif et social (2024/2027).
- De donner tous les pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente décision.

---

14	Tarifs du conservatoire pour l'année 2025 /2026	Votants : 40 dont 13 pouvoirs Vote pour : 40 dont 13. pouvoirs Vote contre : 0 dont 0 pouvoir Abstention : 0 dont 0 pouvoir
----	---	--

*Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- De donner son accord sur les tarifs.
- De donner son accord sur les modalités de facturation.
- De donner tous les pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente décision.

---

15	Plan d'investissement pour le conservatoire	Votants : 40 dont 13 pouvoirs Vote pour : 40 dont 13. pouvoirs Vote contre : 0 dont 0 pouvoir Abstention : 0 dont 0 pouvoir
----	---	--

*Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- De donner son accord sur ce plan d'investissement.
- De donner tous les pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente décision.

16	Création d'un poste pour accroissement temporaire d'activité à la DRH	Votants : 40 dont 13 pouvoirs Vote pour : 40 dont 13. pouvoirs Vote contre : 0 dont 0 pouvoir Abstention : 0 dont 0 pouvoir
----	---	--

*Monseigneur Régis PICOT : Lecture de la délibération*

Monsieur Serge COUASNON s'étonne que la délibération mentionne une conseillère en organisation au sein de la collectivité !

C'est en effet mal formulé : il s'agit d'une mission ponctuelle confiée au Centre de gestion. Il y avait eu une délibération à ce sujet.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- De créer un emploi de chargé de projet RH à temps complet en raison d'un accroissement temporaire d'activité pour une durée de 6 mois, sur les grades de rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe et attaché.
- Dire que les crédits sont inscrits au budget.
- De donner tous les pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente décision.

17	Création d'emplois pour besoins saisonniers durant les congés d'été des agents municipaux	Votants : 40 dont 13 pouvoirs Vote pour : 40 dont 13. pouvoirs Vote contre : 0 dont 0 pouvoir Abstention : 0 dont 0 pouvoir
----	---	--

*Monseigneur Régis PICOT : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- DE PROCÉDER à la création des 16 emplois saisonniers, ci-après, pour la période estivale :  
Budget principal de Vire Normandie :
  - 13 postes d'adjoint technique à temps complet pour les services techniques
  - 1 poste d'adjoint du patrimoine à temps complet pour la médiathèque
  - 1 poste d'adjoint administratif à temps complet pour l'enseignement
  - 1 poste d'adjoint administratif à temps complet pour la citoyenneté
- DE DIRE que la dépense sera imputée sur les crédits inscrits sur chacun de ces budgets au chapitre 012.
- De donner tous les pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente décision.

18	Mise à jour du tableau des effectifs	Votants : 40 dont 13 pouvoirs Vote pour : 40 dont 13. pouvoirs Vote contre : 0 dont 0 pouvoir Abstention : 0 dont 0 pouvoir
----	--------------------------------------	--

*Monsieur Régis PICOT : Lecture de la délibération*

Monsieur Serge COUASNON : concernant les emplois mutualisés avec IVN, où en sommes-nous ?

Il n'y a pas d'emploi mutualisé, il y a des conventions de mutualisation.

Une démarche a été faite auprès du Centre de Gestion pour expliquer la mutualisation ascendante, descendante, les services communs etc.

Monsieur Serge COUASNON estime qu'il n'a pas de réponse très claire sur le temps consacré à l'interco.

Avons-nous des économies sur Vire Normandie, suite au transfert de compétences sur IVN ? Il pense que nous avons des doublons. Avec parfois des services dans les 2 collectivités.

Les documents d'urbanisme sont bien de la responsabilité de l'interco. Dans les communes sont déposés les permis de construire, mais le service instructeur reste l'interco.

Monsieur Serge COUASNON interroge le bien fondé de garder un service pour pré instruire.

C'est légal, mais économiquement, c'est une aberration. C'est une illustration de l'incompréhension de nos citoyens.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de mettre à jour le tableau des emplois et des effectifs de la manière suivante :**

- En supprimant les emplois suivants (surlignés en rouge dans le tableau des effectifs)
- En mettant à jour les intitulés de poste des différents emplois (surligné en bleu).
- En créant les emplois suivant (surlignés en vert dans le tableau des effectifs)

- Responsable communication : dans la direction de la modernisation sur les grades de rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe et attaché
- Agent de voirie : dans la direction des services techniques sur les grades d'adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe et agent de maîtrise
- Gestionnaire ressources : dans la direction de l'éducation sur les grades d'adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe et rédacteur principal de 1ère classe

- D'autoriser l'engagement des emplois et effectifs du tableau des emplois et des effectifs selon les natures spécifiées, les quotités de temps de travail.
- Dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget
- De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

19	Lotissement communal « Résidence du Pont de la Londe » - Vente d'un lot à bâtir (lot n° 10)	Point retiré suite à erreur matérielle
----	--	---

*Monsieur Gilles MALOISEL : Lecture de la délibération*

20	Proposition de huis clos	Votants : 40 dont 13 pouvoirs Vote pour : 40 dont 13. pouvoirs Vote contre : 0 dont 0 pouvoir Abstention : 0 dont 0 pouvoir
----	--------------------------	--

*Madame Nicole DESMOTTES : Lecture de la délibération*

- D'adopter la proposition de huis clos.

21	Accord transactionnel ruelle aux mourrons	Votants : 40 dont 13 pouvoirs Vote pour : 40 dont 13. pouvoirs Vote contre : 0 dont 0 pouvoir Abstention : 0 dont 0 pouvoir
----	---	--

*Madame Nicole DESMOTTES : Lecture de la délibération*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'accepter l'accord protocolaire .
- De donner tous pouvoir à Madame la Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération et signer tout document à intervenir notamment le protocole dans le cadre de cet accord.
- D'autoriser Madame la Maire à lancer les marchés de maîtrise d'œuvre mentionnés dans le protocole transactionnel
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

La séance est levée à 22 heures 15.

Le secrétaire de séance,

*Dimitri RENAULT*  
Dimitri RENAULT

